



Ligue Régionale Occitanie de Rugby
32 rue Dubézy – BP 5851
31506 TOULOUSE CEDEX 5

A Mmes et MM. les Présidents
De tous les clubs d'Occitanie

Toulouse le 14 Août 2018

Objet : Représentants fédéraux

Mesdames et Messieurs les Président(e)s,

La sérénité du déroulement des rencontres organisées par la Ligue, qu'il s'agisse des jeunes ou des adultes, doit être notre préoccupation commune. Il en va de l'image de notre sport et de la tranquillité de ses dirigeants.

Pour cela, nous nous devons de prendre en compte l'évolution des Règlements généraux FFR (titre III déroulement des rencontres) et la complexité des tâches confiées à l'arbitre, (gestion des cartons, des remplacements, des blessures, etc...) et de lui apporter une aide maximum sur le volet administratif, pour qu'il puisse se concentrer pleinement sur ce qui est le cœur de sa mission, l'application de la règle du jeu et la direction de la rencontre.

C'est ce que vous attendez prioritairement de lui.

Nous nous devons également, conformément à notre engagement de campagne N°9, de sécuriser au maximum toutes les rencontres, en particulier celles des jeunes.

C'est pourquoi, après de longues discussions et une large concertation, nous avons décidé :

- De désigner sur toutes les rencontres U16 et U19 garçons et U18 Filles un Représentant Fédéral. **Son indemnisation sera assurée intégralement par la Ligue**, pour ne pas pénaliser les clubs formateurs.

Il appartiendra à chacune et chacun de vous de prendre, au niveau de vos encadrements et de l'organisation des rencontres, TOUTES les mesures nécessaires pour que le climat soit le plus apaisé possible et l'Esprit le plus éducatif, donc le plus FORMATEUR.

LIGUE REGIONALE OCCITANIE DE RUGBY

32, rue Dubézy - BP 5851 - 31506 Toulouse Cedex 05 - Tél. 05 61 61 81 15 - Fax 05.61.61.81.40
Email : accueil@occitanie-ffr.fr



- De couvrir également toutes les rencontres des séries territoriales. L'indemnité, d'un montant **forfaitaire** de 50€ qu'il y ait un ou deux matchs, sera à la charge du club organisateur. Cela représente, pour la saison, de 350€ (poule de 8) à 450 €. (poule de 10)

Certes, il vous est demandé, pour certains, un effort supplémentaire. Mais il ne vous échappera pas que ce dispositif nécessite un effort important de la Ligue, à hauteur de 60000 € pour la saison, ainsi qu'un effort de la part des représentants fédéraux quant à leur indemnisation.

Il faudra également prévoir l'augmentation du nombre de nos représentants fédéraux. C'est pourquoi nous vous invitons à nous proposer, pour cette mission indemnisée, celui ou celle de vos dirigeants compétents, disponible le Samedi OU le Dimanche de par sa fonction au club, et intéressé pour renforcer cette équipe, au service du Rugby.

Nos compétitions ne peuvent se dérouler sans que nous y apportions un maximum d'encadrement réglementaire.

Persuadés de votre compréhension et comptant sur votre aide,

Recevez, Mesdames et Messieurs, les Président(e)s, nos plus cordiales salutations sportives.

Alain Doucet
Président de la Ligue Occitanie Rugby

LIGUE REGIONALE OCCITANIE DE RUGBY

32, rue Dubézy - BP 5851 - 31506 Toulouse Cedex 05 - Tél. 05 61 61 81 15 - Fax 05.61.61.81.40
Email : accueil@occitanie-ffr.fr

